



L'ÉCHO DES CAZELLES

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL N° 48



Coucher de soleil - soir de la fête votive – Photo de Michel Vivoux

EDITO

Certains d'entre nous possédons encore dans notre garde-robe un tee-shirt "LUGAGNAC aime le cinéma". C'est sûrement vrai, mais on peut aussi affirmer que le monde du cinéma aime partager et échanger avec les habitants de la commune. En témoignent la projection que Justine MALLE a faite de son film documentaire sur le monastère de MAR MOUSSA en Syrie, ainsi que le récit de Tonin JANVIER sur son expérience de montée des marches sur tapis rouge du festival de Cannes en mai dernier. Vous retrouverez cela à l'intérieur de votre journal communal.

Nous sortons d'un été où l'on avait plus l'impression d'être dans un sauna finlandais que dans une campagne verdoyante, un été fait de joies et de peines, de bonheurs et de malheurs. Resteront le souvenir d'une fête votive parfaitement organisée, d'un beau concert en notre église, et de toutes les manifestations estivales montrant, une fois encore, le dynamisme de notre petite commune. Un été qui grâce à ses bénévoles a brillamment (et chaudement) retrouvé ses activités.

Le 18 octobre prochain, l'équipe municipale organise une nouvelle journée citoyenne. Nous tenons beaucoup à cette manifestation qui témoigne de l'engagement et de la solidarité des habitants envers leur commune. Dans une ambiance conviviale, chacun peut ce jour là contribuer de manière concrète à l'amélioration de notre cadre de vie, en donnant un peu de son temps pour donner un coup de main à des projets concrets. Retrouvez à l'intérieur du journal le programme des chantiers de la journée.

Bonne lecture, et n'hésitez pas à nous laisser un petit commentaire.

SOMMAIRE

L e mot du Maire	1
S ommaire	2



VIE MUNICIPALE

I nformations municipales	3/5
A ctions collectives	6
T ravaux	6
P rocès-verbaux des Conseils Municipaux	7
Additif CCPLL (info dernière minute)	20



LUGAGNAC : ses habitants, sa vie locale, son patrimoine

D u côté des Amis de Lugagnac	8/9
D e bouche à oreille	10/11



LES PAGES RECREATIVES

Y aël : sauvons les oiseaux	12
M axime : l'ourlious	13
V os jeux	14
V os photos souvenirs de l'été	15/19

Mairie de Lugagnac

Tél : 05 65 24 30 91

Mail : mairie.lugagnac@orange.fr

Site internet : <https://www.lugagnac46.fr>

Panneaupocket : <https://panneaupocket.com>



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est l'outil opérationnel qui permet de faire face le jour J à un événement majeur de sécurité civile. Cet événement majeur peut être par exemple une tempête, une canicule ou un incendie...

Sous l'autorité du Maire, il s'agit d'un véritable plan de gestion de crise à l'échelle communale qui définit qui fait quoi, quand et comment, en cas de nécessité. (cf bulletin municipal n° 45 Hiver 2025)

Cet outil est maintenant achevé. La commune a été divisée en 10 secteurs. Dans chaque secteur un binôme appelé personnes relais a été proposé par les élus. En cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde, sur consigne du Poste de Commandement dirigé par le Maire, ces binômes se rendront sur leur secteur afin d'alerter, informer, rassurer, recenser.

Une date de réunion pour les personnes relais sera communiquée prochainement. Ces bénévoles seront ensuite présentés à la population et un document synthétique sur les risques et conduites à tenir sera distribué à chaque foyer.



JOURNEE CITOYENNE

Vos élus vous proposent de les retrouver devant la Salle des Fêtes le

SAMEDI 18 OCTOBRE 2025 à 09h00.

La matinée débutera autour d'un café et de viennoiseries offerts par la Mairie.

Les chantiers :

- Lavoir : taille des ronces
- Plantations sur le chemin des Adrets, au-dessus du hangar municipal
- Enduit dans la salle des fêtes
- Remise en état des tréteaux, bancs et tables en bois.

Pensez à vous munir des matériels qui pourront être utiles pour le bricolage et le jardinage.

Pour clore cette matinée de labeur, nous partagerons un repas convivial dans la Salle des Fêtes. La Mairie se charge de l'apéritif, des boissons, du pain, des saucisses et du café.

Les personnes qui ne peuvent participer aux travaux seront les bienvenues.

Comme à l'accoutumée, vos salades, charcuteries, tartes salées ou sucrées seront appréciées pour compléter le menu. Pensez à apporter vos couverts.

En espérant vous retrouver nombreux et en vous remerciant d'avance de votre participation.

FERMETURE DU RESEAU CUIVRE

Dans le cadre de la suppression du réseau téléphonique cuivre (ADSL) par Orange, notre commune est concernée par deux dates :

* arrêt commercial : janvier 2026

* arrêt technique : janvier 2027

Pour les abonnés ADSL, il faudra donc passer à la fibre, même pour conserver un poste de téléphone fixe ou une téléalarme par exemple.

Lorsque la fermeture sera annoncée dans votre commune, vous serez contacté par votre opérateur, généralement plusieurs mois avant, selon le délai de prévenance inscrit dans votre contrat.

Le bon réflexe : n'attendez pas le dernier moment pour passer à la fibre optique !

- A l'approche de la fermeture, les opérateurs peuvent être très sollicités, et le temps de raccordement peut être long ;
- Des travaux peuvent être nécessaires pour assurer la desserte interne de votre logement .

Il est important d'anticiper ces démarches !

Vous trouverez de plus amples renseignements dans une brochure disponible à la Mairie et sur Panneaupocket.

Si vous avez un doute sur votre abonnement, passez à la Mairie avec votre dernière facture ou appelez le secrétariat le mardi ou le jeudi matin. Si nécessaire, un élu pourra se déplacer à votre domicile pour vous renseigner.



MÉMOCLUB
Session 2026



Comme chaque année, le Mémoclub rouvrira ses portes à partir de janvier 2026 avec un pincement au cœur en l'absence d'un de ses membres.

Les activités reprendront pour une session de six séances le samedi de 16h à 17h30 avec toujours le même projet : stimuler la mémoire, la concentration, le raisonnement par le biais d'activités ludiques.

L'atelier est soutenu par la Mairie, il est ouvert et gratuit pour tous les habitants de Lugagnac.

Il est animé par deux professionnelles, Mme Stéphanie Agrech, psychologue et Mme Martine Montagné, orthophoniste.

Les personnes intéressées pourront s'inscrire en retirant un bulletin d'inscription à la Mairie à partir de la mi-janvier.

Pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter en appelant le soir ou le week-end le 0626105246.

Stéphanie Agrech

Martine Montagné.

PRESOMPTION DE BIEN SANS MAÎTRE

Synthèse de la définition des articles L. 1123-1 et R. 1123-1 du Code Général de la Propriété des personnes publiques relatifs à cette question.

Sont concernés :

- les biens immobiliers faisant partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté.
- les immeubles n'ayant pas de propriétaire connu et pour lesquels, depuis plus de trois ans, les taxes foncières (sur les propriétés bâties ou non bâties) n'ont pas été acquittées ou ont été acquittées par un tiers.



La "ruine" du hameau de Salvagnac constitue depuis de nombreuses années un danger pour les personnes et les biens alentours.

Une procédure d'incorporation de ce bâtiment dans le patrimoine privé de la commune a été lancée par le Maire.

Après avis favorable des membres de la Commission consultative des impôts directs réunie le 15 juillet 2025, un arrêté du Maire a été signé le 17 juillet 2025 pour lancer le protocole prévu par la loi en ce domaine.

Cet arrêté est affiché en Mairie. La commune a sécurisé le site.

COMPOSTEUR COLLECTIF – Extérieur de la Salle des Fêtes

Le technicien du SYDED ayant constaté que le composteur collectif avait été trop vite rempli par de la matière brune, ce bac est fermé temporairement afin de laisser les déchets se décomposer.

Un deuxième bac a été ajouté pour répartir correctement les déchets.



Rappel : Une petite quantité de matière brune à chaque apport est suffisante.

Le contenu du premier bac sera prochainement disponible pour ceux qui souhaitent utiliser du compost pour leurs plantations.

Une matinée vous sera proposée prochainement pour venir en récupérer sur place.

BRAVO! et **Merci!** pour votre générosité !



Le container pour la collecte a reçu de nombreuses visites et a été complètement rempli de chaussures et de linge soigneusement emballés dans des sacs.

Le travail de tri par Emmaüs sera facilité.

Le volume était tel que nous avons dû employer le véhicule municipal pour descendre le container à Cajarc, lieu de centralisation de la collecte pour le secteur.

Si le SYDED réitère cette opération, nous vous tiendrons informés.



ACTIONS COLLECTIVES	
FOSSES SEPTIQUES	<p><u>Rappel</u> : La liste pour vous inscrire reste affichée en Mairie jusqu'au 31 octobre ainsi que les tarifs. Interventions en novembre. Le prestataire vous contactera.</p>
RAMONAGE	<p><u>Rappel</u> : Les <u>clients ayant fait appel à cette prestation en 2024</u> ou nouvellement inscrits ont été appelés par le prestataire pour une proposition de rendez-vous. <i>Pour les nouvelles demandes si vous souhaitez faire appel à Monsieur THEIL, vous pouvez le contacter au 06.45.89.29.79</i></p>



TRAVAUX

Voirie - goudronnage

Les chaussées de la Route du Barry depuis l'entrée du village jusqu'à la Place Louis Malle ainsi que la Rue du Lavoir ont été préparées par l'entreprise ETPLV et seront goudronnées dès que la météo sera favorable.

Eclairage terrain de pétanque :

Lors de la mise en place des nouveaux candélabres sur le terrain de pétanque, deux types d'éclairage avaient été installés afin de laisser le choix aux joueurs et aux spectateurs. Après consultation des personnes présentes, leur choix a été arrêté et l'entreprise 2EFR en charge de la maintenance de l'éclairage public a réalisé les travaux.



Les ateliers numériques itinérants

mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne peuvent vous intéresser.

Pour en savoir plus, **rendez-vous en page 20.**



Procès-Verbaux des réunions du Conseil Municipal

Procès -Verbal - Réunion du 20 juin 2025

Etaient présents : François REYMANN, Nathalie DEVIMES, Philippe RAMOND, Norbert FLACONÈCHE, Catherine MORIN, Jean-François VIGNES.

Absents excusés :

Yannick MONTAGNÉ, ayant donné pouvoir à Nathalie DEVIMES,
Laurence MARY, ayant donné pouvoir à Catherine MORIN

Absent :

Vincent LAGARRIGUE

La séance, sous la présidence de Monsieur François REYMANN, Maire, est ouverte à 18h15.
Madame Catherine MORIN est nommée secrétaire de séance.

I. Approbation des Procès-Verbaux des séances du 4 et du 18 avril 2025 :

- Le Procès-Verbal de la séance du 4 avril 2025 est approuvé à l'unanimité,
- Le Procès-Verbal de la séance du 18 avril 2025 est approuvé à l'unanimité,

II. Informations et discussions :

II-I – Procédure de bien sans maître.

Le Maire informe les membres du Conseil de la possibilité de mise en œuvre d'une procédure de bien sans maître pour un bâtiment situé à Salvagnac.

Ce bien a déjà fait l'objet d'un arrêté de mise en sécurité.

La procédure, qui s'inscrit dans le cadre du pouvoir de police du maire, permettra à la commune, une fois toutes les étapes administratives et juridiques réalisées, d'intégrer ce bien dans son patrimoine.

Par ailleurs, une réflexion sera engagée sur la possibilité de procéder à d'autres acquisitions dans le cadre de cette procédure, notamment des parcelles de foncier non bâti.

II-II – Enfouissement des réseaux – Secteur du Barry : point financier

Le Maire expose le litige avec la FDEL relatif à la facturation finale des travaux pour ce secteur.

La convention signée avec cet organisme prévoyait une dépense de 35 000€ pour la partie téléphonie et fibre Orange ; la facture finale s'élève 38 000€, donc non conforme à la convention. La FDEL propose la rédaction d'une nouvelle convention intégrant le montant de 38 000 €. Le Maire précise qu'il a pris conseil auprès de services comptables et juridiques compétents (DGFIP et AMF) qui ont considéré que la convention initiale ne peut être modifiée a posteriori.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité du maintien de la convention initiale dans son ensemble, y compris la partie financière.

Cette décision ne saurait pénaliser la commune pour l'octroi des subventions accordées pour les travaux, que ce soit dans les délais de versement de celles-ci comme dans les montants inscrits dans la convention initiale.

II-III – SPANC 2024 : rapport annuel sur les prix et la qualité de service

Le Maire donne lecture du rapport.

Le SPANC a effectué 9 visites à Lugagnac en 2024.

Tarifification pour les usagers :

Contrôles obligatoires

- ✚ Contrôle de conception : 150 €
- ✚ Contrôle de réalisation ou contrôle de suivi périodique : 100 €

Prestations à la demande du propriétaire

- ✚ Contrôle de bon fonctionnement (vente...) : 170 €
- ✚ Recherche de fosse avec matériel spécifique : 150 €
- ✚ Mesure ponctuelle de niveau de boue : 30 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

La date du prochain conseil sera fixée prochainement.





LUGAGNAC : ses habitants, sa vie locale, son patrimoine



Une fois encore les Amis de Lugagnac ont tout donné pour que cet été soit ponctué de moments festifs.

LA FETE VOTIVE les 19 et 20 juillet

Le 19 juillet :

Ce furent d'abord des parties de pétanque acharnées sous un soleil de plomb,

Ensuite Jane et sa fidèle brigade ont vu la salle des fêtes se remplir de très nombreux gourmands qui ont largement fait honneur aux **644 parts de 20 sortes de gâteaux différents** et au thé servi dans de ravissants services en porcelaine.

Cette réussite chaque fois renouvelée est le fruit de très nombreuses heures de labeur devant les fourneaux.

Ensuite, c'est comme au théâtre, pendant que les unes rangeaient le décor et la vaisselle du tea time, les autres préparaient la soirée : la buvette a fait le plein ; les tapas, frites, taboulés, saucisses ont largement trouvé preneurs et la musique a rythmé la soirée avec le groupe Cambo Canto et Tell Mama..

Le 20 juillet :

La chance était avec nous : la météo s'annonçait pluvieuse, mais les nuages ont décidé de nous faire grâce de leurs avaries. Ouf !

A peine le temps de récupérer de la veille et toute l'équipe de bénévoles était à nouveau sur le pont avec une grande innovation : un changement de traiteur et de menu. La décision avait été longuement murie, mais à voir disparaître toutes les victuailles, très copieuses, on peut présumer que les papilles des 180 participants ont été satisfaites.

Certes le nombre de repas réservés est inférieur aux années précédentes mais c'est semble-t-il le cas dans tous les villages. Trop de fêtes rapprochées peut-être, et des coûts qui, même s'ils restent raisonnables pour les repas servis, peuvent peser dans les budgets. Les retours ont été très positifs, ici et ailleurs jusque chez certains commerçants de Limogne. L'organisation du service à table a été optimisée, permettant à l'équipe de serveurs de réduire notablement la durée du repas et ainsi de plus largement profiter des intermèdes musicaux de Michel Vivoux et Cathy Fernandez qui ont entraîné les amateurs de danse.

LUGAGNAC SOUS LES ETOILES – le 1^{er} août

A l'initiative de quelques astronomes lugagnacois, en partenariat avec Astronomade, une soirée sous les étoiles a réuni 25 adultes et 2 enfants. Un franc succès !

Le programme consistait en la découverte du ciel nocturne via l'observation avec 3 types de matériels (jumelles, télescope Dobson et télescope connecté), le tout agrémenté des explications d'Emmanuel Thiers d'Astronomade.



LE MARCHÉ DES SAVEURS LOCALES – le 13 août

Là aussi quelques nouveautés avec la venue d'exposants réguliers mais aussi d'autres, qui ont proposé des repas aux saveurs typiques du terroir. Chaque prestataire a trouvé ses amateurs et la soirée n'a été écourtée que parce que, cette fois-ci, les nuages et le vent s'en sont pris à notre ciel étoilé. Le repli s'est fait plus rapidement qu'il ne l'avait jamais été grâce à l'aide de nombreux visiteurs qui ont prêté main forte pour un rangement express. Heureusement, le groupe musical Flow'Her a néanmoins pu nous enchanter, même si nous aurions aimé en profiter un peu plus.

Quelques mots sur LA PETANQUE : l'activité a enfin rencontré ses fans, de plus en plus nombreux à se réunir désormais deux soirs par semaine. Le nouvel aménagement du boulodrome réalisé par la municipalité a certainement contribué à ce nouvel engouement. La météo d'automne conduira à interrompre l'activité, mais elle reprendra aux premiers beaux jours.

(photos en fin de bulletin)

AGENDA D'AUTOMNE

	1^{er} novembre	Journée du Pain et Soirée noix et châtaignes
	31 octobre	HALLÖWEEN
	31 décembre	Réveillon du 31 décembre

Les activités régulières

Randonnée : chaque premier samedi du mois.
Départ devant l'église à 09h00.

Pétanque : Boulodrome, chaque mardi et samedi à 20h30.
Interruption courant octobre, selon la météo.

LES AMIS DE LUGAGNAC - Contacts :

Courrier : boîte aux lettres de la Mairie
Courriel : amisdelugagnac@gmail.com
Tél : 07 49 10 42 09

N'hésitez pas à consulter la page des Amis de Lugagnac sur le site de la Mairie :

« <http://www.lugagnac46.fr/les-amis-de-lugagnac> »



Chorale : Association Le Petit Chœur de Lugagnac

Michelle Crayssac, cheffe du "Petit Chœur de Lugagnac" nous informe que les activités régulières de la chorale sont suspendues temporairement. Quelques activités musicales ponctuelles pourront être organisées cet hiver.

Pour toute information, contacter Michelle au 06 74 40 98 89

8 novembre – La chorale du Petit Chœur de Lugagnac reçoit la chorale Voix des Dores du Mont-Dore.





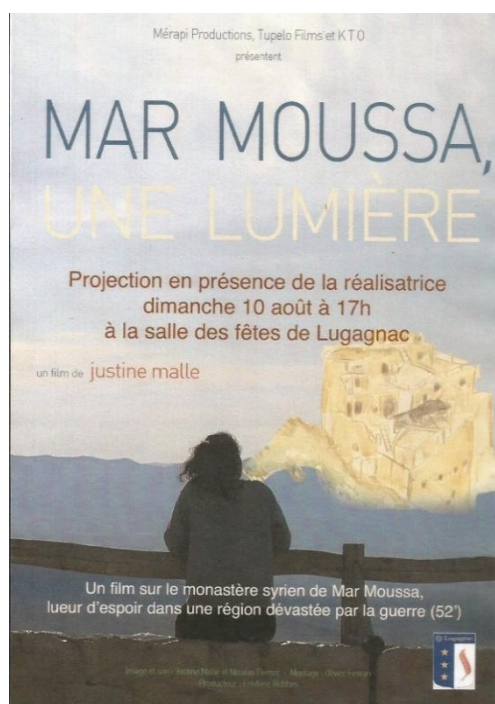
De bouche à oreille

*Cela s'est passé, se passe ou se passera à Lugagnac
ou en lien avec Lugagnac*



LUGAGNAC AIME LE CINEMA

Plus de 70 spectateurs ont rejoint la Salle des Fêtes le dimanche 10 août pour répondre à l'invitation de la Mairie de découvrir un film réalisé par Justine Malle sur le monastère syrien de Mar Moussa.



Justine Malle nous relate son cheminement :

« En 2019, j'ai entendu parler de Paolo Dall'Oglio, un jésuite italien obsédé par la relation islamo-chrétienne.

Dans les années 1980, Paolo décide de rénover MM, un monastère en ruines dans le désert syrien, pour en faire un lieu de dialogue avec l'islam. En 2013, pendant la guerre civile syrienne, Paolo disparaît mystérieusement mais sa petite communauté reste à Mar Moussa.

En 2023, après plusieurs années passées à récolter les récits de ceux qui avaient vécu dans ce lieu magique, j'ai trouvé le courage d'aller voir pour moi-même ce que ce lieu avait de si unique. Ce que j'ai trouvé en haut des 359 marches menant au monastère, était au-delà du dialogue interreligieux : une chaleur humaine, une hospitalité, une indifférence au statut social qui, plus que les murs du VIème siècle et que les fresques médiévales, plus que l'isolement géographique, font de Mar Moussa un lieu hors du monde et du temps ».

Comme le dit Justine dans sa conclusion, c'est bien un moment hors du temps que nous avons partagé. Tout nous invite à entrer dans cette très belle histoire ; le parcours des hommes, la splendeur du monastère, la beauté des paysages.

Le spectateur reste à la sortie empreint des images, des atmosphères, de la sérénité qui font de ce lieu un endroit unique. Espérons qu'il le reste en traversant les siècles à venir comme il en a déjà traversé de nombreux.

Nous la remercions pour ce moment de partage.





LE SAVIEZ-VOUS ?

Tonin Janvier, acteur qui réside à Lugagnac, a été choisi par **Óliver Laxe**, co-auteur et réalisateur du Film *Sirāt, un film d'aventures routier franco-espagnol sorti en 2025*.

Le film a été présenté au Festival de Cannes de 2025, où il a reçu le Prix du Jury.

Tonin, pour partager son expérience avec vous, a écrit le message ci-dessous.



**** "Du Quercy à Cannes : l'escalier de la gloire... et du trac ! "****

Chers voisins de Lugagnac,

Moi qui grimpe sans sourciller les chemins caillouteux du Quercy, je ne m'attendais pas à un tel défi : monter un simple escalier à Cannes, sous les flashes et les "Monsieur, par ici !". Pourtant, jamais je n'avais ressenti un tel trac ! Le tapis rouge, c'est joli, mais ça glisse presque autant que nos sentiers après la pluie...

J'ai eu l'immense chance d'être choisi par le réalisateur Oliver Laxe pour son film **Sirat**, primé à Cannes. Le tournage fut une véritable aventure - ce que vous voyez à l'écran est presque mot pour mot ce que nous avons vécu en vrai ! Travailler sur un tel projet, aussi intense qu'enrichissant, restera pour moi une expérience extraordinaire.

Honneur immense... mais avouons-le : entre les protocoles stricts et les sourires calculés de Cannes, j'ai repensé avec tendresse à nos fêtes de village, où le seul dress-code c'est "viens comme t'es", et où l'ambiance est sincère ...!



IL EST ENCORE TEMPS !

La plupart d'entre vous connaissent Isabelle BLIN, elle aussi habitante de Lugagnac et artiste.

Son exposition vous attend jusqu'au **1^{er} novembre**.

Une belle occasion également de revoir ou découvrir le couvent de Vaylats.

 **Exposition au Couvent de Vaylats**
du 1 Septembre au 30 Novembre

Isabelle Blin

Artiste plasticienne installée dans le Lot, Isabelle Blin explore le patrimoine lotois à travers des dessins à la plume et à l'encre de Chine et des toiles mêlant peinture et photographie.

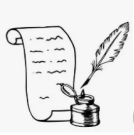


Entrée libre de 9h00 à 17h00

1/1



LES PAGES RÉCRÉATIVES



Un nouvel auteur rejoint les rédacteurs du bulletin

Habitante de Lugagnac, Yaël, âgée de 9 ans, se passionne pour la nature.

Elle a envoyé différents articles au Comité de Rédaction du bulletin, qui, ravi de voir entrer une si jeune et nouvelle plume, lui a réservé un espace pour vous parler des oiseaux du Lot et pour quoi pas, à l'avenir, pour évoquer d'autres sujets.

Bonne découverte et merci à Yaël pour son joli texte riche d'enseignements.

Sauvons les animaux du Lot

Questionnons la Ligue Pour les Oiseaux (LPO)

Interview de Stéphanie Plaga-Lemanski, directrice de la délégation territoriale du Lot, réalisée le lundi 12 mai 2025.

Yaël : « Comment soigner un oiseau blessé ? »

Stéphanie : « La LPO ne soigne pas directement les oiseaux. C'est une association qui donne des conseils. Si on la contacte pour un animal qui semble blessé ou pas en forme, elle commence par évaluer le réel état de l'animal, car parfois on croit qu'il ne va pas bien et c'est faux. Si besoin, elle renvoie vers un vétérinaire. »

Yaël : « Et concernant un oisillon tombé du nid ? »

Stéphanie : « Il n'y a aucun soin à faire. Il faut juste le remettre en hauteur ou dans le nid et les parents continueront à s'en occuper. Par contre, il y a des espèces, comme la chouette, qui tombent volontairement du nid par manque de place. Les petits explorent alors autour d'eux, se promènent et braillent quand ils ont faim pour que les parents viennent les nourrir. Ce comportement concerne les rapaces et les nocturnes. Le canard aussi quitte le nid assez rapidement et suit sa mère. »

Yaël : « Quels oiseaux sont en voie de disparition dans le Lot ? »

Stéphanie : « Ah ! Alors... il y a plusieurs espèces plus ou moins menacées. Parmi celles dont il ne reste presque plus d'individus, il y a le Bruant ortolan, un oiseau de zone agricole. Parmi les moins menacées, on peut citer le Martin pêcheur, un oiseau des cours d'eau.

Yaël : « Oui, j'en ai déjà vus au bord du Lot ! »

Stéphanie : « Ah, oui, très bien. Et aussi le chardonneret, un oiseau des jardins et des prairies avec un nez de clown. Enfin... il a des plumes rouges près du bec. »



Bruant ortolan

Source : Canva



Chardonneret

Source : Canva

Yaël : « Quel est le rôle de la LPO ? »

Stéphanie : « La LPO a pour rôle de connaître les espèces présentes dans le Lot, mais pas seulement les espèces d'oiseaux : toute la faune et la flore (les mammifères, les serpents, etc...). Elle surveille si elles vont bien ou si elles sont en voie de disparition. Elle accompagne les mairies, les agriculteurs, le grand public pour les sensibiliser à la protection des espèces. »

Pour contacter la LPO du Lot :

site internet : lot.lpo.fr - siège départemental : LPO Occitanie DT Lot, Espace Clément Marot, Place Bessières, 46000 Cahors.



MAXIME au cours d'une recherche sur les champignons a trouvé le texte ci-dessous sur une espèce quasi mythique dans la région, l'ourlious... Guy Fourré, auteur de l'article paru en 2001 est connu comme mycologue amateur passionné.

Le fait qu'il cite Antoine Sanchez (Toulouse) et M. Sourzat (lié au lycée agricole et à la trufficulture dans le Quercy) montre bien son intérêt pour relier savoirs populaires, témoignages et observations mycologiques.

UN CHAMPIGNON RARE : L'OURLIOUS ou TRICHOLOMA GONIOSPERMUM

« C'est un très bon champignon comestible et avantageux car ses carpophores de grande taille poussent souvent en cercles dits « ronds de sorcières » comportant de nombreux exemplaires...Mais il est extrêmement rare dans notre pays.

Un ami toulousain s'intéressant à la trufficulture, Antoine Sanchez, m'avait parlé de ce champignon que des bergers du Quercy prétendaient pouvoir " cultiver ", ou plus exactement déplacer, en découpant une très large motte de terre autour du carpophore pour la transporter et l'implanter dans une autre prairie ! Il paraît que ça marche, alors qu'avec la très grande majorité des autres espèces les chances de réussite seraient nulles... On le ramasse au printemps ou en automne, et la récolte est très sujette aux conditions météorologiques (pluie, soleil etc...).

A fin octobre 2001, grâce au bon " tuyau " donné par Antoine Sanchez, et avec l'aide du grand spécialiste des truffes Pierre Sourzat, j'avais pu me rendre dans la région concernée, du côté de Limogne-en-Quercy, à 25 km à l'Est de Cahors. Un berger de cette région, M. Escaut, avait bien voulu me conduire - non sans réticence au premier contact - dans un secteur où j'avais pu photographier des " ourlious " et il m'en avait donné quelques exemplaires pour me permettre d'y goûter : c'est vraiment très bon, avec une saveur assez originale...

Avec son large chapeau charnu et étalé, sur un pied plutôt court mais robuste, il a un peu la silhouette et les dimensions, du " pied violet des prés " ou " Tricholome sinistre ". En vieillissant le chapeau devient violacé clair, puis ocre brunâtre. Les lames sont serrées, couchées, denticulées, très échancrées, blanchâtres à bleuâtres. Sous les lames, souvent tordues, il brunit fortement après la récolte sauf dans la partie supérieure qui reste jaunâtre. La chair est blanche, dégageant une odeur agréable.

On le trouve dans de vieilles prairies naturelles, sur calcaire, dans l'herbe haute qui le cache aux regards non exercés. Dans la station où nous l'avons observé des rochers calcaires affleuraient un peu partout. *Cependant d'autres observations évoquent un lien possible avec des genévriers, arbustes qui étaient également communs, à proximité immédiate de la prairie où nous l'avons récolté dans le Quercy.*

Les bergers du Lot en sont très friands, et ils gardent jalousement le secret sur les stations qu'ils connaissent. Les ronds se déplacent d'année en année, mais dès qu'ils trouvent des chênes le cercle disparaît.

C'est pour cela entre autres, qu'on découpe ces ronds pour les implanter sur d'autres parcelles, et je vous assure que cela fonctionne, mais il faut de la patience et de la chance car toutes les implantations ne réussissent pas. »



1/ Quelques énigmes et casse-têtes :

① Une équipe de hockey est composée de 11 filles. Leur âge moyen est de 22 ans.

Une joueuse quitte l'équipe. Ensuite, l'âge moyen des joueuses est de 21 ans.

Quel est l'âge de la joueuse qui a quitté l'équipe ?



② Un concessionnaire automobile se meurt et a 17 voitures à partager entre ses trois fils en guise d'héritage.

Samuel, l'aîné, obtient la moitié. Xavi obtient $\frac{1}{3}$ et Felix $\frac{1}{9}$. Ils ne peuvent pas s'arranger.

Leur oncle arrive avec sa voiture et dit aux garçons de ne pas se disputer. Il propose de partager les voitures.



Comment fait-il ?

③

Quel chiffre recherchons-nous ?

1	5	6	3
4	?	1	2
9	1	2	3
1	1	6	7

④

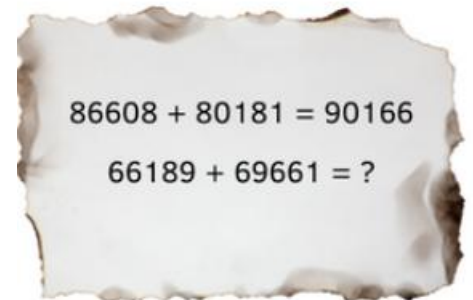
Il y a 5 amis dans une maison d'étudiants.

Camille écoute de la musique sur son téléphone.
Alice fait frire un œuf.
Inès fait une partie d'échecs.
Louise se lime les ongles.

Que fait le cinquième ami ?

⑤

Quel est le résultat de ce calcul ?



2/ Quiz sur les mystères des mots oubliés (entourez la bonne réponse).

- Que signifie « inefable » : qui est très ancien ? Qui ne peut être exprimé par des mots ? Qui est infiniment petit ? Qui est très bruyant ?
- Que désigne « alacrité » : silence solennel ? Tristesse profonde ? Vivacité et entrain ?
- Que signifie « ubiquité » : Capacité d'être présent en plusieurs lieux en même temps ? Un lieu très éloigné : Une forme de communication secrète ? Un état de confusion mentale ?
- Qu'est-ce qu'un « paltoquet » : Un animal de compagnie rare ? Un vêtement tradition ? Un individu prétentieux et insolent ? Un instrument de musique ancien ?
- Que signifie « anachorète » : Un ancien guerrier ? Un ermite vivant dans la solitude ? Un musicien itinérant ? Une créature légendaire ?
- Que signifie « logorrhée » : un style d'écriture élégant ? Une maladie infectieuse ? Un flot de paroles incessant ? Un langage codé ?



VOS PAGES PHOTOS DE L'ETE 2025

FETE VOTIVE - 19 JUILLET

PETANQUE



TEA TIME

Jane et sa brigade



20 sortes de
gâteaux partagés
en 644 parts !





Soirée tapas, saucisses, frites, taboulé

Lugagnac joue la parité (ou presque) dans les espaces « cuisine » mais vous observerez que les uns et les unes ne travaillent pas sous le même barnum...





FETE VOTIVE - 20 JUILLET

LE REPAS





La chorale du Petit Chœur de Lugagnac



Michel Vivoux et Cathy Fernandez

LE MARCHÉ DES SAVEURS LOCALES – 13 août : exposants et consommateurs





Et la musique



avec Flow'Her

Les randonnées de l'été

02/08 – Balade autour de Lugagnac



06/09 - Des Bories à l'Igue de Crégols – 8 kms



MESSAGE DE LA CCPLL

Afin d'être au plus près des besoins des habitants, nous proposons une nouvelle action : le Club Numérique itinérant qui vise à créer un espace d'échange simple et accessible pour accompagner les habitants dans leur utilisation du numérique. Il sera animé par Delphine Gannay, Conseillère Numérique de la CCPLL.

Le club est un moment de convivialité et d'entraide où chacun partage ses expériences et ses problématiques sur les outils numériques. Il se mettra en place sur les communes qui auront réuni 6 à 10 personnes. Il se réunira régulièrement à un rythme défini avec les participants (toutes les semaines, tous les 15 jours, toutes les 3 semaines...). Pas de programme défini : le contenu de la séance répondra aux besoins, questions, centres d'intérêts des personnes.



CLUB NUMÉRIQUE ITINÉRANT

NOUVEAU ET GRATUIT



De quoi s'agit-il ?

Le club numérique itinérant a pour but de vous apprendre à vous servir des outils numériques du quotidien (tablette, smartphone, etc...).

Ce sera aussi l'endroit pour venir partager, discuter et rencontrer de nouvelles personnes.

Pour qui ?

Tout.e habitant.e de la communauté de communes qui souhaite être plus à l'aise dans ses usages, et qui recherche un lieu d'accueil convivial et participatif.



Pour plus d'infos

N'hésitez pas à contacter Delphine GANNAY, la Conseillère Numérique de la communauté de communes, ou votre mairie.

Delphine GANNAY

Tel. : 07 88 74 49 70
Mail : numerique@ccpll.fr
www.cc-lalbenque-limogne.fr/transitions/aide-au-numerique/

Le Comité de Rédaction de l'Echo des Cazelles, bulletin de liaison de la Mairie de Lugagnac, remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce numéro.